



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 15 octobre 2021

La Commission européenne et la Banque des Territoires s'allient pour soutenir le SYTRAL dans sa politique de verdissement du réseau de transports en commun lyonnais (TCL)

Le projet « SYTRAL – transition énergétique du réseau de bus TCL » a été sélectionné par la Commission européenne qui lui attribue 15,89 M€ de subventions issues de l'appel à projet [CEF – Transport – Blending facility](#). Ce projet permettra l'acquisition de 224 nouveaux véhicules à faible émission (trolleybus, bus électriques), mais également la réalisation d'infrastructures d'alimentation et l'adaptation des dépôts. La Banque des Territoires accompagne ce projet d'envergure par un financement de 25 M€ qui vise à la décarbonation du réseau de transport en commun de l'agglomération lyonnaise.

La particularité du projet du SYTRAL s'appuie sur la mise en œuvre de plusieurs technologies formant un mix énergétique qui remplacera le diesel pour des trajets plus respectueux de l'environnement. Ainsi, entre 2021 et 2023 :

- les trolleybus historiques de Lyon, roulant actuellement au diesel sur les sections où ils doivent se décrocher de leur câble d'alimentation électrique, sont progressivement remplacés par des trolleybus nouvelle génération 100% électriques
- l'installation de 4,5 km d'infrastructures d'alimentation électrique permettra de créer de nouvelles lignes de trolleybus nouvelle génération grâce à la technologie IMC (Intelligent Management Center)
- plusieurs lignes seront équipées de véhicules électriques à batterie nécessitant l'acquisition de 46 nouveaux bus et la mise en œuvre d'infrastructures de recharge dans un dépôt
- 56 bus fonctionnant au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) seront progressivement déployés d'ici fin 2021 et le dépôt de La Soie a été équipé d'une station de compression
- une ligne expérimentale avec 2 bus hydrogène sera mise en place

Ce projet s'inscrit dans une forte dynamique territoriale autour de la décarbonation des usages. Dans le cadre de la programmation de ses investissements 2021-2026 à hauteur de 3,6 Mds€, la Métropole de Lyon a opté pour une relance écologique et solidaire où les sujets de mobilité tiennent une large place. Son objectif vise des déplacements moins polluants pour une meilleure qualité de l'air. Ainsi, en complément des actions visant à favoriser les déplacements à pied et à vélo, le SYTRAL s'est engagé dans une révolution technologique et écologique majeure en accélérant la politique de renouvellement de l'ensemble des véhicules de son réseau bus.

La Banque des Territoires apportera deux modes de financement, chacun adapté à la technologie utilisée :

- un financement issu de la plateforme Bus Propre Oblibus sera mobilisé à hauteur de 13 M€¹ et permettra l'acquisition des 46 bus électriques et l'adaptation du dépôt
- et un Mobi Prêt² de 12 M€ permettant l'acquisition des 56 bus fonctionnant au GNV

Ces engagements s'inscrivent pleinement dans la stratégie de soutien de la Banque des Territoires en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement et au profit de territoires plus durables.

¹ Cet instrument cofinancé à parité avec la Banque européenne d'investissement permet de financer jusqu'à 100% des coûts éligibles des projets (coût d'acquisition des bus et infrastructures de recharge). Cet instrument de financement innovant prend la forme d'une obligation dont le taux d'intérêt est encadré et évolue en sens inverse du coût de l'électricité consommée par le bus électrique. Il permet ainsi le transfert de risque de variation du prix de l'électricité du SYTRAL vers la Plateforme Bus Propres.

² Le Mobi Prêt mentionné ci-dessus mobilise l'enveloppe de refinancement à taux fixe accordée à la CDC par la BEI.

Les subventions de la Commission européenne sont issues de l'appel à projets [CEF – Transport – Blending facility](#) lancé en novembre 2019 dans le cadre du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe³ qui a pour objet de faciliter le déploiement des carburants alternatifs au sein de l'Union européenne en s'appuyant sur l'expertise d'investisseurs de long terme européens.

Ainsi, la Commission européenne bénéficie en France du savoir-faire et de la connaissance territoriale de la Caisse des Dépôts qui, via la Banque Territoires, apporte des financements et une expertise en matière de structuration des projets qui permettent à la Commission de s'assurer que les subventions ciblent les projets les plus viables et jouent leur rôle d'entraînement. Ce nouveau rôle de partenaire de la Commission européenne s'inscrit en complémentarité de la mission de financeur des territoires de la Banque des Territoires. Ce type d'appel à projets a déjà démontré son efficacité et sera reconduit en 2021, suivant de nouvelles modalités.

« C'est un partenariat exemplaire entre la Commission européenne, le SYTRAL et la Banque des Territoires. Ainsi, nous conjugons nos moyens et déployons plusieurs modes de financement adaptés aux caractéristiques des projets. Nous accompagnons ainsi les collectivités dans la concrétisation de leurs objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique », indique Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.

« Je me réjouis du soutien de la Commission européenne et de la Banque des Territoires pour participer à la transition de notre territoire. En remplaçant nos bus diesel par des véhicules électriques et au gaz naturel, nous accentuons notre effort pour lutter contre la pollution atmosphérique. D'ici 2026, ce sont près de 400 véhicules aux motorisations GNV ou électriques qui rejoindront le réseau de bus contribuant à renforcer sa performance tout en offrant toujours plus de capacité et de confort à l'ensemble des voyageurs. », souligne Bruno Bernard, président du SYTRAL.

« Ce projet qui vise à la décarbonation des transports publics de la Métropole de Lyon contribue pleinement à la réalisation des objectifs du Pacte Vert pour l'Europe. Le développement d'une mobilité durable en Europe s'impose à tous de manière impérieuse. Elle est au cœur de la vie des citoyens européens et donc des Lyonnais. L'Union Européenne apporte un soutien financier significatif aux acteurs nationaux et territoriaux pour favoriser l'émergence rapide de projets innovants, en partenariat avec les institutions financières telles que la Banque des Territoires. Le Mécanisme d'Interconnexion pour l'Europe (MIE) mis en œuvre par la nouvelle agence Européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) continuera à soutenir ces initiatives durables grâce à une nouvelle facilité financière (AFIF) », a déclaré Richard Ferrer, Chef du secteur innovation et carburants alternatifs à l'agence CINEA.

Les conventions de financement ont été signées ce jour par Bruno Bernard, président du Sytral, Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, et Richard Ferrer, Chef du secteur innovation et carburants alternatifs à CINEA.

Informations générales

Retrouvez le communiqué de presse de la European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency (CINEA) concernant l'appel à projets « Connecting Europe Facility – Transport – Blending Facility » [ici](#).

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [🐦 @BanqueDesTerr](#)

³ Dont la mission est de soutenir les investissements dans les projets d'infrastructure européenne d'intérêt commun de transport, de télécommunications et de l'énergie qui compensent le manque de liens dans ces réseaux.

A propos du SYTRAL

Le SYTRAL est l'autorité organisatrice des transports en commun sur l'agglomération lyonnaise et le département du Rhône. Le Comité syndical est l'autorité décisionnaire du SYTRAL. Il se compose de 31 élus représentants l'ensemble des territoires adhérents au SYTRAL et qui ont pour mission de voter les grandes orientations stratégiques notamment en matière de développement, d'offre et de tarification.

Le 1^{er} janvier 2022, en application de la loi d'orientation des mobilités (LOM), le SYTRAL deviendra un Établissement Public Local (EPL). Tout en conservant ses missions initiales, l'EPL œuvrera en faveur de l'unification du réseau de transport, de la tarification et des systèmes d'information. Son périmètre sera élargi à 13 collectivités du Rhône et 263 communes.

Contacts presse :

CINEA

Francesco FALCO

francesco.falco@ec.europa.eu - +32 2 295 59 32

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut - anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr – 06 31 06 82 34

Sytral

Lodoïska de Gouvion Saint Cyr : Attachée de presse – gouvion@sytral.fr - 06 71 18 32 66

Julie Gaude - Attachée de presse – gaude@sytral.fr - 06 74 92 92 90